



Programme des prix et bourses

Directives concernant la demande

Subvention de recherche Janus/Propositions de recherche

Les présentes lignes directrices s'appliquent à toutes les propositions de recherche et sont alignées sur le formulaire de demande de subvention de recherche Janus.

Veuillez répondre aux questions suivantes directement dans notre système de demande en ligne.

Résumé

Il ne doit pas dépasser 300 mots et utiliser un niveau de langue qui convient au grand public.

Utilisez les sous-titres suivants :

- Contexte (pourquoi cette étude est-elle nécessaire ?)
- Objectif de la recherche
- Questions de recherche (primaires et secondaires)
- Conception générale de l'étude
- Participant·es
- Méthodes d'analyse des données
- Montant demandé

Durée

Les projets de recherche devraient être terminés dans les deux ans suivant la remise de la subvention. Vous devez demander une prolongation si elle est nécessaire à la réalisation du projet.

Registre des essais cliniques

L'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE) fournit des renseignements sur les essais cliniques, y compris des définitions relatives à l'ICMJE, des recommandations et une liste de [registres](#) (en anglais seulement). Les propositions de recherche sur les essais cliniques soumises à la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) devraient être enregistrées si le financement demandé est supérieur à 1 000 \$.

Budget

- Veuillez fournir un budget détaillé comprenant une courte description de chaque élément ainsi que le montant en dollars correspondant.

- Veuillez noter que le chercheur principal ou la chercheuse principale et les cochercheurs et cochercheuses ne peuvent pas être rémunérés pour leur participation à l'étude, y compris pour compenser la perte de revenu ou de temps de pratique.
- Veuillez indiquer si un financement additionnel est requis pour compléter votre étude, en plus du montant visé par la présente demande. Veuillez indiquer où vous avez soumis une demande, si vous avez reçu du financement d'autres sources et le montant reçu.

Veuillez indiquer les montants prévus au budget pour les coûts suivants :

Personnel

- Veuillez indiquer le coût total pour le personnel qui participera à la réalisation de l'étude. Cela peut inclure, par exemple, les associé-es de recherche, les biostatisticien·nes, les animateur·rices des groupes de discussion et les autres personnes impliquées dans la conception et la conduite de l'étude, l'analyse des données ou la production d'extraits. Veuillez identifier les membres du personnel et leurs activités/contributions dans les sections prévues à cet effet de votre proposition (p. ex., conception de l'étude, gestion et analyse des données, étapes et échéanciers, plan de diffusion).
- Veuillez noter que les curriculum vitae ne sont pas requis pour les membres du personnel rémunéré.
 - Le chercheur principal ou la chercheuse principale et les cochercheurs et cochercheuses ne peuvent pas être rémunérés pour leur participation à l'étude, y compris pour compenser la perte de revenu ou de temps de pratique.

Coûts de déplacement

- Les frais de déplacement détaillés associés au projet comprennent les déplacements requis pour inspecter les sites-témoins, consulter des spécialistes, etc.

Remarque : Cette subvention ne peut être utilisée pour couvrir les coûts engendrés pour présenter les données lors d'un congrès.

Fournitures et équipement

- La subvention peut être utilisée pour l'achat/la location de fournitures et d'équipement essentiels requis pour le projet.
 - Les « fournitures » comprennent notamment la papeterie, les stylos/crayons, les frais postaux, etc.
 - L'« équipement » comprend notamment les dispositifs d'enregistrement et les logiciels analytiques.
 - Les frais d'équipement de plus de 200 \$ doivent être expliqués en détail.
- La subvention ne peut pas être utilisée pour l'achat d'ordinateurs, d'ordinateurs portables, de tablettes et de dispositifs similaires qui seront conservés après l'étude.
- La subvention ne peut pas être utilisée pour couvrir les frais généraux comme le loyer, les services publics, etc.

Sujets de l'étude

- Le remboursement raisonnable des coûts engagés par les sujets de l'étude (p. ex., les repas, le stationnement, l'essence, le transport en commun) est permis.
- Les coûts des honoraires seront examinés au cas par cas. Le cas échéant, veuillez indiquer ces coûts dans votre budget et fournir des renseignements sur la politique ou les pratiques en la matière de votre institution et/ou organisation.

Transfert des connaissances/stratégie de diffusion

- Veuillez indiquer en détail les frais applicables pour votre plan de diffusion.
- Veuillez noter qu'un maximum de 20 pour cent des fonds demandés peut être alloué aux activités de diffusion.
- N'oubliez pas que vous pouvez inclure dans cette section des coûts associés à la diffusion de vos résultats de recherche, comme la publication d'un manuscrit.

Toutes les propositions doivent être déposées en format PDF, en un seul fichier, et suivre les directives suivantes :

- Style de police : Arial ou Times New Roman
- Taille de la police : 12 points
- Marges : Taille standard de 25 mm
- Restrictions relatives au nombre de pages et de mots : vérifier la limite de pages ou de mots permise pour chaque section.

Toutes les sections doivent être remplies et séparées en fonction des rubriques ci-dessous.

Les demandes qui dépassent le nombre de pages ou de mots ou qui ne contiennent pas tous les titres seront refusées.

Contexte de l'étude

Maximum deux pages.

- Pourquoi cette étude est-elle nécessaire ?
- En quoi cette étude changera-t-elle les choses ?
- Quels sont les bienfaits potentiels pour les patient-es ?
- Quels sont les bienfaits potentiels pour les autres médecins de famille et les professionnel·les de la santé ?
- Quels sont les bienfaits potentiels pour la discipline de médecine de famille ?
 - Résumez la documentation existante (p. ex. : les principales recherches, les lacunes cernées dans les revues systématiques, etc.).
 - Indiquez vos objectifs dans le cadre de cette étude (y compris les objectifs d'étude spécifiques, le cas échéant).
 - Listez vos questions de recherche (inclure les questions primaires et secondaires, le cas échéant).

Conception de l'étude

Maximum deux pages.

- Indiquez le type d'étude dans son ensemble (p. ex. : étude de cas, étude contrôlée, revue systématique, étude qualitative, méthodes mixtes, etc.).
- Décrivez vos méthodes de recherche.
- Décrivez les participant·es et le processus de recrutement.

Vous pouvez ajouter une figure pour décrire le processus de votre étude. Veuillez l'inclure dans le corps de votre texte et veillez à ne pas dépasser le nombre de pages accordé. Les annexes ne seront pas acceptées.

Résultats et mesures des résultats

Maximum une demi-page.

- Par exemple, la qualité de vie telle que mesurée par... (nom de l'outil)

Si des outils sont utilisés, veuillez indiquer s'il existe des données probantes pour appuyer la validité des éléments dans la population et dans le contexte étudiés.

Gestion et analyse des données

Maximum une page.

- De quelle façon les données seront-elles recueillies et gérées ?
- De quelle façon les données seront-elles analysées et par qui ?

Étapes et échéanciers

Une page maximum (les tableaux et les figures sont acceptés).

- Étapes clés (ainsi que leurs dates/échéanciers associés), p. ex., soumission au Comité d'éthique de la recherche (CÉR), recrutement des participant·es, collecte des données, analyse des données, etc.
- Le travail devrait être terminé dans les deux ans. Le rapport de l'étude, qui comprend les résultats de l'analyse et ses interprétations, doit être soumis au Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) au plus tard le dernier mois de la troisième année. Il doit être, de préférence, en format papier ou manuscrit pour soumission au *Médecin de famille canadien* (selon les directives à l'intention des auteurs du *MFC*).

Plan de diffusion/transfert des connaissances

Maximum une demi-page.

- Un maximum de 20 pour cent des fonds demandés peut être alloué aux activités de diffusion.

Veuillez expliquer comment vous comptez diffuser vos résultats. Veuillez noter que vous devez aussi indiquer en détail les exigences budgétaires pour la diffusion dans l'ensemble du budget par l'intermédiaire de notre système de demande en ligne.

Considérations éthiques

Maximum une demi-page.

- Relevez tout enjeu éthique que cette étude pourrait soulever et expliquez comment ils seront atténués ou traités par les plans de l'étude.

Notez que l'approbation d'un CÉR ou de toute autre organisation équivalente est requise si l'objet de cette étude implique des humains ou des animaux. Si vous n'avez pas soumis votre étude pour approbation à un CÉR ou que vous ne comptez pas le faire, veuillez expliquer vos raisons dans cette section (p. ex., l'étude est une initiative d'amélioration de la qualité, auquel cas vous devriez signaler à un CÉR qu'il s'agit d'un cas exceptionnel).

Incidence sur la carrière

Maximum une demi-page.

- Veuillez expliquer en quoi votre travail facilitera vos recherches et propulsera votre carrière.

Citations

- Elles ne sont pas comprises dans les limites de pages décrites ci-haut
- Maximum 20 références

Curriculum vitae (PDF séparé)

Maximum cinq pages ; si cette limite est dépassée, le document pourrait être tronqué.

- Veuillez téléverser un curriculum vitae séparé pour votre chercheur principal ou chercheuse principale si cela est pertinent pour la proposition de projet.

Administration de fonds, éléments livrables et reconnaissance

Vous recevrez 50 pour cent de la valeur de la subvention lorsqu'elle sera annoncée, à la réception de votre NAS et de l'approbation sur le plan de l'éthique, le cas échéant. Si vous nous le demandez, nous vous remettrons un montant de 25 pour cent après la réception du rapport périodique. Le dernier paiement vous sera remis suivant le dépôt d'un rapport final sous forme de manuscrit, d'un article de revue ou d'un résumé de conférence.

Reconnaissance de la FAMF et du CMFC

Toutes les publications imprimées ou électroniques, dont les communications et les présentations, financées par un prix, une subvention ou une bourse d'études doivent reconnaître la FAMF et le CMFC. Le matériel doit aussi indiquer que les opinions exprimées dans l'ensemble des communications et des travaux publiés sont celles du ou de la récipiendaire et qu'elles ne reflètent pas nécessairement celles de la FAMF ou du CMFC.

La réception des fonds ne constitue pas une approbation du CMFC. Le logo et le nom du Collège ne peuvent être utilisés pour faire la promotion d'une étude ou d'un projet financé par la FAMF ou le CMFC sans l'approbation ou l'appui officiel du CMFC.

[Solliciter un appui.](#)